

Réf: Dossier 478764

Avis de constitution

SOCIETE « TERRAH GROUP »

Siège ABIDJAN PLATEAU 1, BOULEVARD CARDE, en
face de la Cour Constitutionnelle, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/12/2025 reçus par Me KONE MAHOUA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRAH GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte uniforme et dans les pays ou territoires étrangers hors OHADA :

- Electricité
 - Instrumentation
 - Automatisme
 - Energie photovoltaïque
 - Conception, installation et maintenance de systèmes d'irrigation
 - BTP
 - Electronique
 - Distribution de matériels électrique, solaire, d'irrigation et électronique
- Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 9,500,000 F CFA divisé en (950.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 950 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU 1, BOULEVARD CARDE, en face de la Cour Constitutionnelle, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KAMAGATE CHEICK GAOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00441 du 26/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05336/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

